

Le président

VILLE DE MENNECY

26 SEP. 2023

Arrivé

Direction Action Territoriale  
Centre de Ressources et  
d'Expertise  
01 60 79 90 13

N/Réf. : 2023-85/YC/mbo

M. Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT  
Mairie  
Hôtel de Ville  
Boîte Postale n° 1  
91541 MENNECY CEDEX

Evry-Courcouronnes,  
le 18 septembre 2023

Monsieur le Maire, *de Jean-Philippe*

Nous avons bien reçu les éléments relatifs au projet de modification n° 2 de votre Plan Local d'Urbanisme et nous vous remercions de le soumettre pour avis de la CCI Essonne.

Cette procédure a pour objet de procéder à des adaptations concernant les pièces du PLU suivantes :

- le règlement graphique,
- le règlement écrit,
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Concernant son champ de compétence, la CCI Essonne a bien noté la création de l'OAP n° 8 "Site de l'Aqueduc", dont la programmation prévoit, entre autres, la réalisation de 240 m<sup>2</sup> de surfaces d'activités et/ou de commerces. Une attention particulière a été apportée sur les surfaces de ces futures cellules, éventuellement divisibles, qui ne pourront pas être inférieures à 60 m<sup>2</sup> et de 5 mètres de profondeur.

La CCI Essonne ne voit aucune objection à cette évolution de votre document d'urbanisme et émet donc un **AVIS FAVORABLE**.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Bien à vous,*

*Patrick RAKOTOSON*  
Patrick RAKOTOSON